Accusé de réception en préfecture 069-246900765-20221128-D-2022-117-DE Date de télétransmission : 01/12/2022 Date de réception préfecture : 01/12/2022



COMMUNAUTE DE COMMNUNES DU PAYS DE L'OZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

LUNDI 28 NOVEMBRE 2022

Nombre de conseillers : 30

- Présent(e)s: 24- Pouvoirs: 4- Excusé(e)s: 0- Absent(e)s non

L'an deux mil vingt-deux, le 28 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon, dûment convoqué le 21 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à 19h00 à la Salle Tavernier à Sérézin du Rhône, sous la présidence de Monsieur le Président, Pierre BALLESIO.

excusé(e)s:2

Secrétaire : Mme Sylvie CARRE

Présent(e)s:

Mmes et MM, Raymond DURAND, Maryse MERARD, Cécile SUBRA, Nicolas VARIGNY (Chaponnay), Jean-Philippe CHONE, Patrice BERTRAND, Sophie BIBOLLET-JUSTE, Christelle REMY (Communay), Timotéo ABELLAN, Sandra BULLION (Marennes), Pierre BALLESIO, Lilian CARRAS, Sylvie CARRE, René MARTINEZ, Pascale LUCARELLI, Mireille SIMIAN (St Symphorien d'Ozon), Mireille BONNEFOY, Denis CATHEBRAS, Christophe TEZENAS DU MONTCEL (Sérézin du Rhône), Michel BOULUD (Simandres), Mattia SCOTTI, Béatrice CROISILE, Patrice LAVERLOCHERE, Marie-Thérèse RIVIERE-PROST (Ternay)

Pouvoirs:

Mme Valérie ALLAGNAT (Chaponnay) a donné pouvoir à Mme Béatrice

CROISILE (Communay)

M. Arnaud DELEU (St Symphorien d'Ozon) a donné pouvoir à M. René

MARTINEZ (St Symphorien d'Ozon)

Mme Frédérique LEPERS (Simandres) a donné pouvoir à M. Michel BOULUD

(Simandres)

M. Roberto POLONI (Ternay) a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse RIVIERE-

PROST (Ternay)

Excusé(e)s:

1

Absent(e)s non excusé(e)s:

Mme Martine JAMES (Communay)
Mme Justine BONNARD (Ternay)

N°2022-117-8.8 28/11/2022

Présentation du rapport d'activités 2021 du SITOM

René MARTINEZ, conseiller communautaire rappelle à l'assemblée que :

Vu l'arrêté préfectoral n°69-2022-09-01-00026 du 1^{er} septembre 2022 relatif aux statuts et compétences de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon ;

Monsieur MARTINEZ présente le rapport annuel du SITOM de l'année 2021, adressé en CCPO et aux communes membres, qui est à disposition dans les collectivités respectives et transmis par courriel lors de l'envoi électronique de la convocation

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2021 du SITOM.

Télétransmise en Préfecture le - 1 DEC. 2022 Affichée le

Certifiée exécutoire le - 1 DEC. 2022

Pour extrait conforme au registre, Pierre BALLESIO

